

SEPTEMBRE 2018



## Le projet canadien sur la participation sociale des personnes en situation de handicap

Le CDPP est une alliance des secteurs universitaires, publics, privés et gouvernementaux qui travaillent ensemble pour améliorer la participation communautaire des Canadiens ayant des incapacités physiques. L'équipe de recherche de ce projet possède une expertise en prévention des incapacités au travail, en recherche sur le parcours de vie, en santé des populations, en comportement organisationnel et en méthodes de recherche qualitative.



## Les jeunes adultes ayant des maladies chroniques et des incapacités font face à des obstacles en milieu de travail

**Les recherches suggèrent que les jeunes travailleurs ayant de l'arthrite éprouvent plus de difficultés à voir accès à du soutien en milieu de travail que les travailleurs plus âgés ayant la même maladie.**

Une étude récente<sup>1</sup> menée par un membre de l'équipe emploi de CDPP, Dr Arif Jetha, examine les défis uniques auxquels sont confrontés les jeunes travailleurs avec des maladies chroniques et des incapacités.

Le but de cette étude était d'examiner les ressemblances et les différences dans les besoins des personnes arthritiques en milieu de travail à différents âges et stades de leur carrière. Dr Jetha et son équipe ont constaté que les jeunes travailleurs atteints d'arthrite avaient des difficultés uniques à obtenir des accommodements en milieu de travail pour plusieurs raisons.

Les résultats de l'étude donnent des informations à la fois aux employeurs, aux décideurs et aux autres chercheurs qui sont engagés à améliorer les possibilités d'emploi pour les personnes ayant des maladies chroniques et des incapacités.

### Méthodologie de l'étude

Dr Jetha et son équipe ont recruté 45 personnes qui travaillaient ou avaient travaillé dans les 12 mois précédents. Vingt-cinq étaient âgés de plus de 55 ans et sept avaient entre 18 et 34 ans. Les participants avaient de l'arthrite inflammatoire, de l'arthrose ou une autre maladie rhumatismale.

Les chercheurs ont réalisé des groupes de discussion, des entrevues individuelles et fait remplir un questionnaire de suivi pour en savoir plus sur les expériences des participants à trouver et à conserver un emploi. Ils voulaient aussi en apprendre davantage

sur les ressources formelles et informelles dont les participants avaient besoin, que ces ressources soient disponibles ou non. Si elles étaient offertes, il était souhaité savoir si les participants avaient finalement utilisé ces ressources. Les participants ont également été interrogés sur l'évolution de leurs expériences en emploi et de leurs besoins en matière de soutien en emploi au cours de leur vie.

## Résultats de l'étude

L'équipe a trouvé que, peu importe leur âge, les participants avaient besoin d'accommodements et de soutien similaires dans leur milieu de travail en raison de leur arthrite. Parmi ceux-ci, la flexibilité de l'horaire était l'accommodement le plus important. En raison de la nature épisodique et imprévisible de la maladie, les participants ont déclaré bénéficier de politiques leur permettant d'arriver en retard ou de partir plus tôt, de faire des pauses fréquentes, de travailler à domicile ou de modifier autrement leur horaire au fur et à mesure des symptômes. Parmi les autres mesures de soutien nécessaires sur le lieu de travail, citons l'aide qu'apportent les médicaments, les changements apportés à l'environnement de travail, la modification des tâches de l'emploi et des environnements de travail favorables où les employés avec des besoins d'accommodements trouvent de l'aide et de l'empathie lorsqu'ils rencontrent des difficultés.

Par contre, quand il est question d'avoir accès à ces mesures de soutien, les plus jeunes participants indiquent avoir plus de barrières que leurs homologues plus âgés en raison de leur âge et de leur statut inférieur en emploi.

Le fait d'être atteint d'arthrite à un jeune âge rend difficile, pour certains participants, de parler de leur condition à leurs patrons et collègues. Quelques répondants ont aussi déclaré devoir faire face à l'incrédulité des collègues qui pensaient que l'arthrite ne touchait que les personnes âgées. De nombreux participants ont révélé craindre de compromettre leur carrière s'ils divulguaient leur état. Comme l'a décrit un jeune participant à l'étude : « Je crois qu'il y a une fausse croyance selon laquelle les personnes n'ont pas d'incapacités avant d'être plus âgées, et donc (avoir



une incapacité quand on est jeune) peut être difficile à dire à votre employeur ou à vos collègues (qui pensent) peut-être que vous recevez un traitement spécial ou encore que vous êtes quelqu'un qui se plaint beaucoup » [traduction libre].

Le manque d'ancienneté a aussi révélé limiter les options pour les jeunes travailleurs. Les emplois à court terme de niveau débutant dans lesquels de nombreux jeunes participants travaillaient offraient généralement moins de soutien ou d'accommodements. En comparaison, les travailleurs plus âgés qui occupaient des postes depuis plus longtemps ont déclaré que le temps passé sur leur lieu de travail leur permettait d'établir des relations de soutien avec leurs superviseurs et leurs pairs. Ceux qui avaient travaillé moins longtemps dans une organisation étaient plus susceptibles de décrire un milieu de travail comme étant moins soutenant.

Un thème préoccupant qui a émergé indépendamment de l'âge était que plusieurs participants ont montré une réticence à se tourner vers les accommodements en milieu de travail dans un premier temps. Au lieu de cela, les participants ont indiqué avoir changé et adapté leur vie en dehors du travail comme stratégie pour rester dans leur emploi.

Certains ont indiqué avoir réduit leurs rôles sociaux et supprimé les activités sociales afin de dormir davantage et de préserver leur énergie pour le travail. Plusieurs répondants ont dit préférer faire ce genre de changements au lieu d'avoir à divulguer leurs besoins de santé au travail et demander du soutien.

## Conclusions

Les auteurs de cette étude disent que la bonne nouvelle est que les milieux de travail n'ont pas à offrir différents accommodements pour répondre aux besoins des jeunes travaillant ayant de l'arthrite.

« Les mêmes types d'aides peuvent répondre aux besoins des personnes atteintes d'arthrite à différents âges, » ont-ils écrit.

Ils suggèrent également que les employeurs et les gestionnaires pourraient vouloir accorder une attention particulière aux jeunes et à ceux qui sont nouveaux dans leur emploi, car ces derniers peuvent percevoir plus d'obstacles à l'accès à des mesures de soutien et donc être plus susceptibles aux incapacités au travail.

« Nous ne pensons parfois pas aux défis auxquels sont confrontés les jeunes qui vivent avec des problèmes de santé chroniques potentiellement invalidants et nous manquons souvent de connaissances pour les soutenir lorsqu'ils entrent sur le marché du travail, » concluent les chercheurs. « Une première étape importante pourrait consister à renforcer les pratiques de communication entre les superviseurs et les jeunes travailleurs pour permettre un dialogue sur les besoins en matière d'emploi et l'identification de stratégies de soutien pertinentes. »

L'étude qui est intitulée *Les transitions qui comptent: les différences de parcours de vie dans l'emploi des adultes atteints d'arthrite [traduction libre] (Transitions that matter: life course differences in the employment of adults with arthritis)*, a été publiée en Septembre 2017 dans Arthritis Care & Research.

## Références

1. Jetha A, Gignac MAM, Bowring J, Tucker S, Connelly CE, Proulx L, Martin Ginis KA. Supporting arthritis and employment across the life course: A qualitative study. Arthritis Care & Research. 2018: E-Pub ahead of press. <https://doi.org/10.1002/acr.23523>

Ce bulletin a été préparé par Arif Jetha PhD et Uyen Vu, Institute for Work & Health.

Ce bulletin a été traduit par Marie Gagnon, M. Serv. Soc, et François Routhier, ing., PhD.

This work was supported by a Partnership Grant from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (grant number 895-2013-1021) for the Canadian Disability Participation Project ([www.cdpp.ca](http://www.cdpp.ca)).